



LETTRE DE L'ÉLU

Lettre d'information de la Fédération française de spéléologie – n°31 août 2008

UNE LETTRE DE L'ÉLU ?

L'année olympique étant l'année de renouvellement des mandats de l'ensemble des élus fédéraux, il est possible que vous découvriez aujourd'hui l'existence de cette publication... et ce, d'autant plus que, par manque de temps, le précédent numéro a plus de 18 mois.

Cette lettre est faite pour être lue et diffusée, elle est d'ailleurs, avec l'ensemble des anciens numéros, en archive sur le site internet de la Fédération française de spéléologie ([www.ffspeleo.fr](http://ffspeleo.fr), rubrique vie fédérale - http://ffspeleo.fr/article.php?rub_id=112).

Outil unique à destination des élus de la Fédération française de spéléologie (grands électeurs, membres du CD FFS, présidents de commissions, de CSR et de CDS), la Lettre de l'élu se devrait d'être, en plus du support de diffusion des compte-rendus de réunions de bureau fédéral et en complément des autres médias utilisés, un espace d'échange d'informations entre les structures de notre fédération.

N'hésitez pas, lancez-vous, cette lettre est faite pour faire connaître à d'autres élus vos structures et les actions que vous menez sur le terrain et elle sera d'abord ce que vous en ferez. Je ne peux que vous inviter à alimenter cette lettre dont le bureau fédéral espère assurer une parution régulière.

La prochaine Lettre de l'élu paraîtra courant septembre, les articles doivent me parvenir avant le 1er septembre.

Bonne lecture.

Laurent Galmiche
Secrétaire général de la FFS
laurent.galmiche@ffspeleo.fr

SOMMAIRE

Une Lettre de l'élu ?	1
Appels à candidatures	1
Bilan des JNSC	1
Activités 2007 de l'UIS	2
Réunion de Bureau 25, 26 janvier 2008	3
Message aux présidents de CDS et de CSR	3
Congrès UIS 2009	3
La FFS et le BRGM	5
Rencontre FFS-BRGM, le 29 mai 2008	5
Stage Dirigeant	7
Premiers échos du comité directeur de la FFS	8
Annuaire fédéral	en annexe

BILAN DES JNSC

L'existence des JNS depuis 2002 prouve que c'est la manifestation phare de notre fédération et l'événement incontournable pour le rayonnement de la spéléologie.

Comme le signalait déjà en 2002, le rapporteur du bilan des JNS « *Les visiteurs sont venus nombreux et sont repartis heureux. Heureux d'avoir en aperçu un espace de liberté, de beauté et de découverte qu'ils ne soupçonnaient pas. La spéléologie est apparue sous son vrai visage : une expérience accessible à tous les âges et à tous les profils de la société, qu'ils soient sportifs, scientifiques, photographes, contemplatifs, artistes, ou simplement enclins à la vie associative. Les spéléologues ont aussi expliqué que notre patrimoine souterrain est fragile et qu'il mérite respect et protection de la part de tous. Les spéléologues locaux, qui ont organisé des manifestations dans leurs départements, gardent en mémoire de riches instants d'échange avec un public venu spécialement pour eux. Ils savent déjà qu'ils retrouveront certains visiteurs à leur côté, plus tard, au sein de leur club.* »

Un constat : après 7 éditions, se pose toujours la même question « comment établir un bilan complet de cette opération destinée à communiquer quand cette même communication fait défaut dans la remontée des comptes-rendus » sachant que les inscriptions des manifestations sont toujours en augmentations, qu'il y a toujours plus de manifestations inscrites et d'engagements de CDS et de clubs.

Cette année encore, malgré les demandes faites de nous faire parvenir les questionnaires au 15 décembre et malgré les multiples relances individuelles par courriels et par téléphone, nous n'avons toujours pas plus de retour. Devant cet état de fait, l'analyse des questionnaires avec ses grilles de lecture ne reflète que très approximativement la réalité.

Quelques chiffres des 4 dernières années pour illustrer ce propos :

- 2002 > 66 organisations > 48 retours de bilans
- 2003 > 56 organisations > 44 retours de bilans
- 2004 > 63 inscriptions > 38 retours questionnaires (38 CDS)
- 2005 > 66 inscriptions > 39 retours questionnaires (34 CDS)
- 2006 > 67 inscriptions (40 CDS) > 27 retours questionnaires (23 CDS)
- 2007 > 81 inscriptions (44 CDS) > 30 retours questionnaires (22 CDS)

Aujourd'hui, on constate que cette manifestation fait partie de la vie de tout spéléo avec les dates bien inscrites dans les agendas des CDS et des clubs. On constate aussi que bon nombre d'organisateur personnelisent leur manifestation avec les outils qu'on leur offre et que, satisfaits, ils la reconduisent naturellement d'une année sur l'autre. A noter aussi que la règle de choisir le 1^{er} week-end d'octobre permet de mieux ancrer les JNSC dans le calendrier des manifestations locales.

Date limite d'envoi de vos articles et informations pour publication dans la Lettre de l'élu n° 32 : 1^{er} septembre 2008

Rédacteur : Laurent GALMICHE
Mise en page : Laurent MANGEL
Tirage : Monique ROUCHON - Reprographie fédérale
Diffusion : membres du Comité Directeur, présidents de commission, présidents de CSR et CDS, Grands Électeurs.

APPELS À CANDIDATURES

Présidents de commissions

Conformément à nos statuts, le Comité directeur élira les présidents des dix-huit commissions (liste ci-dessous) lors de sa prochaine réunion les 18 et 19 octobre 2008.

Les présidents de commissions, élus pour un mandat de quatre années, sont chargés d'animer et de gérer les commissions fédérales en fonction des orientations qui sont définies par l'Assemblée générale et le Comité directeur.

Les candidatures doivent parvenir au siège 28 rue Delandine, 69002 Lyon avant le 15 septembre 2008 à minuit. Chaque candidat à un poste de président doit proposer la candidature d'un président adjoint.

Liste des 20 commissions (cf article 14 du règlement intérieur de la FFS et article 2 du règlement disciplinaire de la FFS) :

assurances, audiovisuelle, canyon, communication, documentation, École française de spéléologie, environnement, financière, jeunes, médicale, École française de plongée souterraine, professionnelle, publications, relations et expéditions internationales, scientifique, Spéléo-secours français, Spelunca librairie, statuts et règlements fédéraux, commissions disciplinaires de première instance et d'appel.

Nota : le président de l'EFS doit être breveté fédéral actif, le président de la commission canyon doit être breveté fédéral actif, le président du SSF doit être ou avoir été conseiller technique départemental ou conseiller technique départemental adjoint et le président de la commission médicale doit être médecin.

Fédération Française de Spéléologie
28, rue Delandine 69002 LYON

tel : 04 72 56 09 63 fax : 04 78 42 15 98 – secretariat@ffspeleo.fr – <http://ffspeleo.fr>

Supports de communication mis à disposition :

- Les affiches, les programmes, les cartons d'invitations.
- Les diplômes « Ma première aventure Spéléo / Canyon » connaissent un vif succès.
- Les coupons demi-tarifs pour la prise de nouvelles licences.
- Il nous manque des dépliants 10x15 en 3 volets ainsi que des panneaux d'Expo présentant notre fédération et nos activités

Idées nouvelles

- confection de banderoles JNSC
- édition d'autocollants
- Mise à disposition sur CD/DVD du film réalisé pour la promotion spécifique des JNSC

Retour Média/Presse :

Parmi les points négatifs, le plus important semble être le faible impact de ces journées au niveau des médias nationaux. Seuls France Inter et France Info ont relayé notre initiative qui avait pourtant fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé par l'AFP.

A l'inverse il semble que la couverture réalisée par la presse locale écrite, parlée et télévisuelle ait été généralement bonne, à quelques exceptions près. Les contacts directs avec les journalistes qui, pour certains, ont été accompagnés sous terre dans les jours qui précédaient la manifestation, y sont sans aucun doute pour une large part. C'est ce qui a manqué cette année au niveau national.

Du Présent à L'avenir :

Les JNSC sont un événement incontournable de la vie fédérale, rien ne devrait pouvoir les menacer. Il reste à convaincre tous les organisateurs des manifestations locales de s'impliquer particulièrement dans la partie certainement la plus rébarbative mais aussi la plus instructive pour la fédération, la rédaction puis la transmission des comptes-rendus.

Devant la réduction drastique des subventions que notre fédération perçoit de son ministère de tutelle – de l'ordre de -24 %, il est l'heure pour nous d'avoir une réflexion qui relève presque de l'économie de marché en mutualisant nos moyens et nos besoins.

Si chaque commission fédérale fait l'investissement humain de déléguer un membre pour participer à la commission communication, nous pourrions plus facilement avoir une politique et une dynamique de communication raisonnée et raisonnable.

En abandonnant le « chacun pour soi » en matière de communication, nous pourrions à la fois être cohérents, respecter la charte graphique fédérale et réaliser de substantielles économies.

Gilles Turgné / JJ Bondoux

ACTIVITÉS 2007 DE L'UIS

Ce texte aurait dû paraître dans le Descendeur puis dans les Pages vie fédérale de Spelunca.

Une réunion de Bureau s'est tenue à Aguadilla, Porto Rico, Grandes Antilles, les 4 et 5 août 2007. Parmi les faits marquants, on note:

- Le bon avancement de la préparation du congrès international 2009 à Ker-ville (Texas) (dates 19 au 26 juillet). D'ores et déjà, 2000 participants sont attendus. Une information sera effectuée sur place lors de Vercors 2008.
- L'initiative de la Commission secours a été appréciée pour son document déclarant les droits fondamentaux aux secours des spéléologues de la part des états. Ce texte sera mis en ligne sur le site web UIS.
- La mise en ligne du KIP (Portail d'information sur le karst), accessible via le site UIS. Ce site s'ajoute à celui de Speleogenesis, que l'on consultera avec profit.
- Une mise à jour du Code d'éthique a été effectuée et plus encore va être élaboré.
- Une nouvelle version de l'Atlas des grandes cavités mondiales est en préparation, avec la participation de la Commission UIS sur les Grandes cavités mondiales.
- Un ouvrage sur l'histoire de l'UIS est en cours de rédaction.

Délégués

Les postes de délégués du président, seront renouvelés lors de la prochaine réunion de Comité directeur d'octobre. Les statuts de la fédération stipulent que les délégués sont désignés par le président. Comme pour le précédent mandat, je propose que ces désignations se fassent après examen des candidatures par le Comité directeur fédéral.

Il y a actuellement 11 délégations, l'existence de certaines peuvent être remises en cause à terme ou en tout cas remaniées, le sujet est en cours d'étude. C'est pourquoi seuls 7 postes font l'objet d'un appel à candidature pour le comité directeur d'octobre :

Sont à pouvoir ou à renouveler :

- médiateur de la fédération,
- délégué juridique,
- délégué FAAL,
- délégué auprès de l'Union internationale de spéléologie,
- délégué auprès de la Fédération de spéléologie de l'Union européenne,
- délégué au Prix fédéraux,
- musées et objets historiques.

Les candidatures doivent parvenir au siège de la FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon avant le 15 septembre 2008 à minuit.

Laurence TANGUILLE, Présidente de la ffs

Organes disciplinaires de première instance et disciplinaire d'appel.

Conformément au règlement disciplinaire de la FFS, le comité directeur de la FFS devra, lors de sa réunion des 18 et 19 octobre 2008, procéder à l'élection des organes disciplinaires de première instance et disciplinaire d'appel qui sont « investis du pouvoir disciplinaire à l'égard des associations affiliées à la FFS, des membres licenciés de ces associations et des membres licenciés de la FFS. Chacun de ces organes se compose de cinq membres au moins choisis en raison de leurs compétences d'ordre juridique et déontologique ». Ces organes disciplinaires sont « composés en majorité de membres n'appartenant pas aux instances dirigeantes » et « les membres des organes disciplinaires ne peuvent être liés à la FFS par un lien contractuel autre que celui résultant éventuellement de leur adhésion. La durée du mandat est fixée à quatre ans » (article 2 du règlement disciplinaire de la FFS).

Les candidatures pour ces organes disciplinaires doivent parvenir au siège de la FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon avant le 30 septembre 2008 à minuit, les candidats à la présidence de ces organes devant envoyer leur acte de candidature pour le 15 septembre 2008 à minuit.

Commission de surveillance des opérations électorales de la FFS

L'article 21 des statuts de la FFS prévoit que la Commission de surveillance des opérations électorales est chargée de veiller lors des opérations de vote relatives à l'élection du Président et des instances dirigeantes au respect des dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur de la FFS.

Elle est composée de 3 membres : le président de la Commission des statuts et règlements fédéraux et de deux personnes qualifiées, élues par le comité directeur de la FFS.

Les candidatures pour cette commission doivent parvenir au siège de la FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon avant le 30 septembre 2008 à minuit.

Commission financière de la FFS

En application de l'article 4.3 du règlement financier de la FFS, le comité directeur de la FFS devra élire, lors de sa réunion des 18 et 19 octobre 2008, les membres de la commission financière de la FFS qui sont élus pour la durée de l'olympiade.

Les candidatures pour cette commission doivent parvenir au siège de la FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon avant le 30 septembre 2008 à minuit.



RÉUNION DE BUREAU 25, 26 JANVIER 2008 (LYON - RHÔNE)

Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion. Le cas échéant, modifications ou remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.

Présents : Laurent Galmiche, Philippe Kernéis, Bernard Lips, Annick Menier, Delphine Molas, Claude Roche (DTN), Gilles Turgé.

Excusé : Bernard Tourte.

Invités : le samedi, Didier Cailhol (Commission scientifique), Christophe Gauchon (Karstologia), Nathalie Vanara (Association française de karstologie) ; le dimanche, Michel Letrône (délégué Musée)

Ordre du jour

1. Approbation des comptes-rendus précédents
2. Bilan annuel d'activités des clubs
3. Label FFS
4. Diplôme d'état supérieur
5. Sites internet
6. Journées nationales de la spéléologie
7. Retard de parution de Spelunca
8. Locaux
9. Descendeur
10. Rapport moral 2007 et rapport d'orientation 2008
11. Karstologia – Association française de karstologie
12. CNPS – Comité national du patrimoine souterrain
13. Congrès international de plongée souterraine
14. Secours du Verneau
15. Commission canyon
16. EDS – Écoles départementales de spéléologie
17. Convention Béal
18. Convention avec le CDS 83
19. Conventions avec les CSR
20. Carte de dirigeant
21. Convention pour le Musée de la spéléologie

1.Approbation des comptes-rendus précédents

Les précédents comptes-rendus de réunion de Bureau sont approuvés à l'unanimité des présents.

2.Bilan annuel d'activités des clubs

Bernard Lips a entrepris le dépouillement des BAAC. A ce jour, le taux de retour est de 10%. Le nouveau formulaire, plus facile à renseigner, est également plus facile à dépouiller. Les informations fournies sont cohérentes avec celles de 2007. L'objectif en 2008 est d'avoir reçu les bilans de 50 % des clubs d'ici le 15 mars.

3.Label FFS

Neuf labels ont été attribués en 2007 pour onze demandes. La mise en place de la nouvelle gestion a été longue et explique probablement cet échec relatif. Pour 2008, il appartiendra à la Commission professionnelle, reconstituée en 2007, de s'impliquer auprès des professionnels dans le but de donner une large audience à ce label.

4.Diplôme d'état supérieur

Vingt candidats se sont présentés à ce nouveau diplôme d'état supérieur de spéléologie : quatorze ont été reçus à l'examen.

C'était le premier examen de ce type toutes disciplines confondues.

5.Sites internet

Site de vente en ligne Spelunca librairie

Le site de la librairie a ouvert mi-janvier et treize commandes ont déjà été enregistrées.

A ce jour le site présente cent six ouvrages. De nouveaux titres sont ajoutés chaque semaine. Le Bureau tient à souligner le très bon travail effectué par les salariés du siège.

- Un projet commun de la Commission Enseignement (dirigée par Marcel Meyssonier) de l'UIS est prévu avec la FSUE, celui d'un ouvrage multilingue sur l'enseignement de la spéléologie aux enfants. Cette action est présentée comme une initiative de la Fédération espagnole.

- La Fédération italienne a proposé à l'UIS 50 présentations PowerPoint sur la spéléologie.

- D'autres infos sur les commissions: celle sur les Grandes cavités mondiales a subi une réjuvenation. Un groupe de travail sur les grottes glaciaires a été créé.

- Plusieurs numéros du Bulletin UIS sont en cours de sortie. Les Bulletins UIS seront désormais envoyés sous format pdf et ne seront plus imprimés sur papier par l'UIS.

- Les relations avec l'ISCA (International show caves association) et avec l'IUCN continuent. Celles avec l'UNESCO sont en cours de réactivation et un projet de recherche sera proposé sur les enregistrements climatiques du passé par les dépôts des grottes.

- Une expédition UIS pour enseigner les secours et la topographie aux spéléologues locaux est prévue en Iran en 2008 (stand prévu au congrès suisse à Undervelier (Jura) les 19-20 avril 2008).

Les commissions ont été actives à des degrés divers, comme d'habitude. Les commissions Enseignement, Secours, Plongée et Grandes Cavités sont intervenues dans plusieurs actions.

Notons aussi le souhait de l'UIS de recevoir les participations annuelles des pays membre par transfert bancaire.

Autres infos: Des karsts du Sud de la Chine (la forêt de pierre de Shilin, le karst conique de Libo, les tiankengs de Wulong) et l'île de Jeju en Corée du Sud (aux nombreux tubes de lave) ont été inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité.

Claude Mouret, délégué de la FFS à l'UIS

MESSAGE AUX PRÉSIDENTS DE CDS ET DE CSR

L'article 4 des statuts de la FFS, les articles 3 et 4 du règlement intérieur de la FFS et les articles 9 des statuts types des CDS et des CSR prévoient que les CDS et les CSR doivent communiquer chaque année les procès-verbaux de leur assemblée générale, les rapports financier et de gestion et la composition de leurs comité directeur et de leur bureau.

Merci aux présidents de CDS et de CSR de s'assurer que ces documents ont bien été transmis en 2007 et 2008 et de transmettre au plus vite ces documents si cela n'a pas été le cas.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL 2009 DE L'UIS 2009 AURA LIEU À KERVILLE, TEXAS, DU 19 AU 26 JUILLET 2009

Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes ; elles le seront dans le courant de l'été.

Nous devons penser à la Délégation fédérale que nous allons y envoyer, comme à chaque congrès UIS. Dans la mesure de nos contraintes budgétaires, il nous faut envisager un nombre de participants suffisant. Réfléchissons-y. Lors du précédent congrès, nous avions une bonne délégation.

Je prendrai le nombre d'inscriptions nécessaires pour les enregistrer, le plus tôt possible, car nous devons profiter des coûts les plus bas possibles en nous inscrivant tôt.

Les résumés pour les communications devront avoir été envoyés pour le 1er décembre et seront ensuite soumis à acceptation.

Il va y avoir aussi tous les autres aspects : films, vidéos, présentations diverses, etc.

Préparons-nous.

Claude Mouret, délégué à l'UIS

Présentation du congrès

Le Congrès International de Spéléologie propose une large gamme de camps et d'excursions, avant et après le congrès. Des excursions d'une journée auront lieu le Mercredi pendant le congrès. Le prix de chaque excursion ou camp pré- ou post-congrès inclut tous les repas, l'hébergement et le transport, sauf mention contraire dans le descriptif correspondant.

Les camps se déroulent avant tout dans des cavités non aménagées. Pour la majorité d'entre eux, vous devrez amener votre matériel personnel de spéléologie et de camping. Pour les autres, un hébergement de type hôtel ou gîte sera fourni.

Les excursions peuvent comporter de la spéléologie en grotte non aménagée, mais il y aura avant tout des visites en grottes aménagées pour le tourisme, des activités culturelles, et d'autres activités d'accès facile. Les excursions incluront un hébergement en gîte ou à l'hôtel et la plupart des repas seront pris au restaurant. Quelques excursions «hybrides» associeront un hébergement et des repas de type excursion avec de la spéléologie en cavité non aménagée.

L'organisation des déplacements pour arriver au lieu de départ des camps et excursions et pour en repartir à la fin seront de la responsabilité (et au coût) des participants. Les horaires et conditions d'arrivée seront à indiquer au responsable des camps ou excursions concernés. Les déplacements par avion devront se faire de – ou – vers l'aéroport International de San Antonio, Texas (SAT). Aucun transport par route ne pourra être organisé entre Kerrville et d'autres aéroports.

12 excursions et camps pré-congrès, 9 excursions et camps post-congrès et 20 excursions différentes pour la journée du Mercredi seront proposées. L'inscription devra avoir été reçue par les organisateurs avant le 16 avril 2009; au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être garantie. Vous devez choisir 3 camps et excursions de chaque catégorie: pré-congrès, post-congrès, et pour le Mercredi. Si votre choix numéro 1 n'est pas disponible, vous serez inscrit selon vos deuxième ou troisième choix.

Parmi celles-ci :

Excursion 04: Espèces en voie de disparition/Grottes menacées

Début : 16 juillet, 2009, 8h00, San Antonio, Texas, USA

Fin : 18 juillet, 2009, sur le site du Congrès, à Kerrville, Texas, USA

Cette excursion de trois jours est focalisée sur la biologie des invertébrés vivant sous terre et sur celle des salamandres cavernicoles, ainsi que sur la gestion des espèces en voie de disparition. Guidés par un spécialiste de biologie souterraine, vous visiterez dans le Comté de Texas Hill des grottes sous des forêts de chênes-génévrier et d'autres sous un paysage broussailleux à demi désertique. Ces grottes constituent l'habitat d'espèces terrestres et d'espèces aquatiques troglobies. Vous y verrez de nombreux invertébrés et un envol de chauves-souris. Les participants biologistes ou gérants de grottes auront de multiples opportunités d'observer une grande variété d'espèces cavernicoles, et d'échanger idées et méthodes pour la préservation de ces espèces et de leur habitat. La spéléologie sera en général d'un niveau facile. Le voyage se fera en minibus (« van ») climatisé. Les repas seront pris au restaurant et les nuits se passeront à l'hôtel. Il est conseillé d'arriver à San Antonio en avance, dès le 15 juillet, afin d'être prêts à partir le 16 juillet de bonne heure.

Excursions spéléologiques :

Pendant le Congrès International de Spéléologie, vous aurez la possibilité d'ALLER SOUS TERRE tous les jours !!! Il y aura des cavités verticales, d'autres horizontales, humides, sèches, joliment concrétionnées ou encore à parois nues, ainsi vous pourrez choisir celles qui vous conviennent. Parmi les grottes « qui font le poids », il y aura Honey Creek Cave, avec ses 32 km de rivières souterraines, Deep Cave, un labyrinthe en trois dimensions, et Punkin Cave, un puits débouchant dans une salle de 60 m de diamètre avec de nombreuses galeries adjacentes encore inexplorées. Beaucoup d'autres cavités tout aussi attirantes seront également au programme.

Expédition à la Gran Caverna de Santo Tomás, cavité la plus grande de Cuba

Le départ de l'expédition aura lieu le 28 Juillet 2009, au siège de la Société Spéléologique Cubaine à La Havane, Cuba

Le retour se fera le 5 Août 2009, encore au siège de la Société Spéléologique Cubaine à La Havane.

Nota bene: En raison des restrictions américaines (des USA) sur les voyages et le commerce avec Cuba, le Congrès International de Spéléologie n'est pas en mesure de vous inscrire pour cette excursion. Si vous êtes intéressés, merci de contacter directement M. Ángel Graña par e-mail: anan@geotech.cu

Cette excursion hybride est focalisée sur le joyau des grottes cubaines, la Gran Caverna de Santo Tomás, dans la vallée de Viñales, mais elle se rendra aussi dans diverses grottes du même secteur. Le paysage y est grandiose, avec un très beau karst dans la jungle. Cette excursion combine de la spéléologie sportive, une nuit d'hébergement en dortoir au siège de la Société Spéléologique Cubaine (SEC), puis à l'Ecole nationale de spéléologie à El Moncada. Petit déjeuner et repas du soir seront servis au réfectoire. Les repas à emporter pour le midi seront eux aussi fournis.

Les participants seront par contre responsables pour leurs repas avant et après l'arrivée à l'Ecole nationale de spéléologie et durant les visites d'autres villes.

Les grottes sont en grande partie non aménagées et associent des galeries dans lesquelles la marche est très facile et des passages étroits, voire très étroits. Il n'est pas nécessaire d'amener de matériel pour les verticales. Le groupe sera divisé selon la forme physique et les sujets d'intérêt des participants. D'autres activités seront possibles, telles que des visites de villes voisines et des randonnées de nature dans les montagnes du secteur.

Une présence française importante à Kerrville

En complément de la délégation officielle qui participera au congrès de l'UIS en juillet 2009, la FFS souhaite favoriser la participation de ses membres à cet événement majeur de notre activité en proposant un achat en nombre de billets d'avion à un tarif préférentiel.

Les membres de la FFS qui seraient intéressés par cette proposition peuvent se faire connaître dès maintenant au secrétariat fédéral par fax (04 78 42 15 98), courrier postal (FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon) ou électronique (secretariat@ffspeleo.fr).

Patrick Peloux, membre du CD FFS



Site fédéral

Le nouveau site internet de la FFS, réalisé par Thomas Cabotiau, a été mis en ligne le 24 janvier. La technologie utilisée permet de créer ou de modifier des articles depuis un ordinateur distant sans compétences informatiques particulières. L'alimentation des rubriques reste à organiser. Commissions et délégations doivent notamment étoffer leur rubrique.

La question de la confidentialité de certaines informations est posée. Pour les responsables fédéraux, seule l'adresse de courriel et les numéros de téléphone seront disponibles. A terme, une carte de France permettra de localiser les élus nationaux. Il est également décidé de réfléchir à une restriction aux seuls fédérés de l'accès aux comptes-rendus de réunion, aujourd'hui indexés par les moteurs de recherche.

Concernant la gestion par internet des coupons initiation, une consultation pour la rédaction d'un cahier des charges et la réalisation du logiciel va être lancée. Ce projet sera porté au budget 2008.

Quelques mises à jour sont à prévoir pour le logiciel adhérents : passage à Office 2000, normalisation des adresses postales, cases à cocher pour refus de publicité, refus d'informations électroniques et club pratiquant l'initiation. La liste sera à compléter par Laurent Galmiche avec les salariés. Eric Lefebvre prendra contact avec la société Raysoft.

6. Journées nationales de la spéléologie

Les présidents de région ont proposé de caler cette manifestation sur le week-end « sport en famille » du Ministère. Cela conduirait à abandonner la formule du « Premier week-end d'octobre » et le choix initial d'en faire une manifestation autonome avec sa propre identité.

Il importe surtout de connaître l'analyse faite par les organisateurs eux-mêmes. L'analyse des comptes-rendus reçus pour 2007 permettra d'avoir une vision du terrain sur ce sujet. La question de la date sera posée explicitement lors du bilan 2008.

Pour cette année, la date, votée par le Comité directeur, a déjà été diffusée. De plus, considérant que l'impact d'une manifestation isolée sera plus fort et d'une meilleure lisibilité, le Bureau décide de maintenir la date annoncée.

Gilles Turgné rappelle qu'il souhaite étoffer l'équipe de la commission communication et que les bonnes volontés sont bienvenues.

7. Retard de parution de Spelunca

Le Spelunca n°108 paraît avec un mois de retard, conséquence du retard de livraison des pages de la rubrique Bruits de fond.

B. Lips rappelle une nouvelle fois de l'importance soit de tenir les délais fixés soit de prévenir des difficultés, souvent compréhensibles, pour permettre à une autre personne de faire avancer les dossiers.

Dans le cas présent, ce retard a provoqué beaucoup de stress, de pertes de temps et d'énergie qui auraient facilement pu être évités.

Par ailleurs, ce retard fragilise la fédération vis-à-vis de la commission paritaire, définissant les revues bénéficiant de frais postaux réduits. La perte de cet avantage pourrait avoir des conséquences financières lourdes.

B. Lips insiste sur la nécessité absolue de respecter les délais pour le prochain numéro de Spelunca, ainsi d'ailleurs que pour le prochain numéro du Descendeur.

8. Locaux

Un poste de lavage pour le matériel de spéléologie est en cours d'installation au sous-sol du siège.

D'autres dossiers sont en cours de traitement : ménage, poubelle, changement de photocopieur.

Le SSF du Rhône a accepté de prendre en charge la réception des appels téléphoniques automatiques générés par le déclenchement de l'alarme. Les numéros de téléphone communiqués seront ceux des conseillers technique du SSF69. Les procédures d'intervention lors d'une alarme restent cependant floues et les conseillers techniques demandent une période d'essai à blanc de l'ordre de six mois, sans responsabilité, pour analyser la fréquence et le mode de gestion des alarmes.

9. Descendeur

Les textes doivent être envoyés à Delphine Molas pour le 15 février au plus tard. Le Descendeur doit impérativement être envoyé aux grands électeurs avant le 15 avril. Ceci nécessite d'avoir une maquette la plus complète possible avant la réunion du comité directeur du 30 mars. Il restera à intégrer les rapports moral et d'orientation ainsi que le budget voté lors de cette réunion.

10. Rapport moral 2007 et rapport d'orientation 2008

Rapport moral

Il sera présenté, tout comme l'année dernière, sous la forme d'un tableau synthétique. Des renvois aux autres articles du Descendeur ou aux comptes rendus de réunion développeront tel ou tel point.

Un texte détaillant le déroulement et les principales réalisations de l'olympiade et reprenant les conclusions des Etats généraux de la spéléologie complètera le rapport moral.

Rapport d'orientation

Il sera constitué des orientations triennales restant à mettre en oeuvre.

11. Karstologia – Association française de karstologie

Le bureau de la FFS a souhaité rencontrer les représentants de l'Association française de karstologie et de l'équipe en charge de la rédaction de Karstologia.

Nathalie Vanara, présidente de l'Association française de Karstologie, Christophe Gauchon, directeur adjoint de la revue, et Didier Cailhol, président de la commission scientifique sont présents. Fabien Hobléa, Jean-Jacques Delannoy et Stéphane Jaillot sont excusés.

Association française de karstologie

L'AFK compte une soixantaine de membres : spéléologues, universitaires, membres du CNRS (la plupart karstologues) ou étudiants. Une moitié sont des professionnels en activité, un quart sont des retraités. Plus de la moitié sont adhérents de la FFS.

L'association est animée par un bureau. Les moyens sont faibles : cotisation de 15 € par membre avec très peu de frais de fonctionnement. Les dépenses consistent pour l'essentiel à l'aide à la publication d'ouvrages dans la collection Karstologia mémoires.

C'est une petite association, mais les géographes se tournent vers l'AFK lorsqu'il est question de karst. Chaque année, les journées de l'AFK rassemblent jusqu'à soixante-dix personnes avec une sortie de terrain systématique (plus de cent personnes à la Pierre Saint-Martin mais sans obtenir plus d'adhésions à l'AFK).

L'AFK vient de s'affilier à la Fédération française de géologie qui regroupe plusieurs milliers de personnes, où Nathalie Vanara représente les karstologues au sein du bureau. Cette nouvelle fédération a entamé un recensement des différentes revues éditées par ses membres faisant apparaître des situations contrastées mais souvent difficiles : difficulté de financement, édition au niveau européen, utilisation de la langue anglaise, recherche de lecteurs...

La karstologie est rattachée aux sciences humaines et sociales (géographie).

Karstologia

Bernard Lips rappelle la situation des abonnements en 2007 : 35 abonnés français en dehors de la FFS et de l'AFK, et 33 étrangers pour un total de 1.016 abonnés. Il précise que si le nombre d'abonnés passe sous le seuil des 1.000, les tarifs de routage deviendront prohibitifs. Actuellement, la revue est globalement à l'équilibre budgétaire. Le prix de l'abonnement pour 2008 est de 24 euros pour les membres de la FFS et de l'AFK et de 39 euros (+ 7 euros de port pour l'étranger) pour les autres.

Le Bureau acte que les vérificateurs aux comptes ont fait une analyse erronée des éléments qu'ils ont consultés : l'AFK ne dispose pas de 90 abonnements gratuits mais de 10 (+5 pour le rayonnement international de la revue). Une vingtaine d'universités y sont abonnées.

Nathalie Vanara rappelle que Karstologia doit répondre à deux impératifs : un sérieux correspondant à l'attente du CNRS (revue reconnue de rang A) et une attractivité pour les spéléologues de la FFS.

Face à la spécialisation grandissante des revues scientifiques, ce double enjeu est de plus en plus difficile à tenir. En tant que présidente de l'AFK, elle considère que l'équipe de Chambéry, en charge de la rédaction de la revue, y parvient fort bien. Les universitaires d'autres disciplines sont généralement impressionnés par la qualité de présentation de Karstologia et les efforts faits pour faciliter l'accès aux articles à des non scientifiques. Karstologia est la seule revue francophone de géomorphologie

Une réévaluation des revues vient d'être faite par le CNRS : Karstologia a de nouveau reçu des avis très favorables. Le CNRS a notifié une subvention de 1.000 euros pour la revue qui transitera par le laboratoire EDYTEM. Mais le CNRS préfère clairement aider à la numérisation des documents et l'édition en ligne. Bernard Lips rappelle la position de notre ministère de tutelle qui ne souhaite plus subventionner de publications.

Un partenariat a été noué avec la revue Géomorphologie (dont la moitié des articles sont publiés en langue anglaise) avec promotion croisée par la présentation des sommaires. Cette revue est éditée par le Groupe français de géomorphologie. Karstologia est également présenté sur le site internet international Spelogenesis.

Convention entre la FFS et l'AFK pour l'édition de la revue Karstologia

Il est proposé de modifier la convention signée en 1995 comme suit :

« Article 2 : La direction de Karstologia est assurée par un directeur scientifique et assisté d'un directeur scientifique adjoint, d'un comité de rédaction, d'un comité de lecture et d'un conseil scientifique. »

« Article 3 : Le directeur scientifique de Karstologia assure la fonction de rédacteur en chef. Il est membre des deux associations et représente officiellement dans ce cadre les intérêts des deux parties. Il est nommé par accord des deux parties (ses représentants : bureau AFK, comité directeur FFS) pour une durée de quatre ans. »

Cette modification sera mise au vote au sein des deux associations. Il sera porté la mention « Convention signée à Talence le 16 septembre 1995 et modifiée le 26 janvier 2007. »

LA FFS ET LE BRGM

La récente reprise de contact avec le BRGM, dont vous trouverez ci-joint le compte rendu, permet d'espérer des relations enfin apaisées entre la fédération et cet organisme.

La prochaine étape, (rencontre fixée courant septembre), a pour objectif d'entreprendre la négociation d'une convention portant sur la place de la fédération et des CDS dans la réalisation et l'actualisation de la BD cavités dont le BRGM a été chargé par le MEEDAAT.

Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui dans les relations FFS/BRGM ?

Dans la lettre de l' élu N°30 de janvier 2007 le précédent comité directeur avait demandé aux CDS de ne pas communiquer de données, en attente de la signature d'une convention nationale. Ce préalable est en passe d'être obtenu.

Pour se garantir de toute dérive la fédération va recourir aux conseils d'un avocat afin que le futur texte permette de garantir les points essentiels qui ont posés problème jusqu' alors :

- les données communiquées restent la propriété de leurs auteurs
- Il sera fait explicitement mention de l'origine des données.
- Les données communiquées porteront sur : le nom de la commune, le nom de la cavité, les coordonnées Lambert en X, Y des cavités sans enjeu particulier, le nom de la cavité associé au nom de la commune, sans coordonnées, pour les cavités présentant une particularité empêchant leur situation précise.

Une compensation financière est également prévue en fonction de la densité des cavités existant dans les départements.

Une telle démarche suppose l'adhésion des acteurs que vous êtes, c'est pourquoi en préparation de cette prochaine rencontre nous souhaiterions recueillir votre avis sur cette nouvelle approche fédérale ainsi que diverses informations concernant votre CDS.

Un certain nombre de comités ont déjà répondu à la demande de renseignements qui leur avait transmise en février dernier et je les en remercie. Cependant diverses autres informations ainsi que les réponses des CDS qui ne nous avaient pas fourni de renseignements nous sont nécessaires pour préparer efficacement notre négociation.

Je vous invite à retourner, de préférence par mail, le questionnaire ci-après.

Je compte sur vous.

Laurence TANGUILLE

RENCONTRE FFS-BRGM, LE 29 MAI 2008 (PARIS)

Participants : Bernard Lips (ex-Président FFS), H. Vaumoron (Secrétaire Général Adjoint FFS), Claude Roche (Directeur Technique National), Th. Winter, S. Bès de Berc

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

1 – Le démarrage des inventaires départementaux de cavités souterraines et le développement du site internet BD Cavités, sont à l'origine d'un certain nombre d'incompréhensions entre le BRGM et la FFS. Lors du dernier Comité National du Patrimoine Souterrain (05/02/08), BRGM et FFS ont convenu d'essayer d'aplanir au niveau national ces difficultés.

C'est l'objet de la réunion qui s'est tenu dans les locaux du BRGM à Paris le 29/05/08.

2 – Les attentes du BRGM

- le BRGM est missionné par le MEEDDAT pour réaliser un inventaire national des cavités souterraines et développer une base de données nationale interrogeable sur internet (www.bdcavites.net).

- ces inventaires sont réalisés à l'échelle départementale et leur mise en œuvre requiert la consultation des différents acteurs locaux détenteurs d'informations sur les cavités tant anthropiques que naturelles. Dans ce contexte, les CDS et autres associations spéléologiques ont été consultés au cas par cas. En l'absence d'un accord de collaboration globale au niveau national, les réactions locales des CDS ont été très disparates, depuis une coopération ouverte jusqu'à un refus définitif.

- Plusieurs tentatives de rapprochement ont été tentées au niveau régional au cours des dernières années sans succès. Le souhait du BRGM est de construire un accord global au niveau national avec la FFS comme seul interlocuteur. La priorité est d'appliquer cet accord en priorité pour les futurs inventaires départementaux, puis de traiter les dysfonctionnements passés par le biais de mises à jour départementales.

- Le BRGM en tant que maître d'ouvrage délégué du MEEDDAT fait part de sa préoccupation quant aux critères de confidentialité des données potentiellement

transmises par la FFS (données incluses dans la base de données, mais non affichées cartographiquement – pas de localisation géographique précise). Le caractère confidentiel des données est basé sur des critères indiscutables : protection environnementale (Natura 2000 ...), dangerosité avérée (risque d'effondrement, poches de gaz ...), site archéologique.

3 – Les attentes de la FFS

La FFS dans le cadre de ses activités associatives liées à la spéléologie, inventorie et cartographie les cavités naturelles. La FFS a le sentiment que son travail est pillé par le programme national d'inventaires des cavités souterraines. En l'absence d'accord national, la FFS a donné consigne aux CDS de ne plus collaborer à ce programme.

- Reconnaissance du travail des spéléologues : la FFS fait part de son inquiétude quant à la reconnaissance de sa spécificité dans son travail d'inventaire des cavités naturelles et dans sa connaissance du monde souterrain. La FFS souhaite rester un interlocuteur incontournable en matière de connaissance des cavités naturelles (les CDS ne doivent plus être dépossédés de leur savoir).
- La FFS interroge le BRGM sur la propriété intellectuelle des données qui lui seraient éventuellement transférées et qui seraient injectées dans la base de données nationale BD Cavités. Elle insiste sur l'importance de l'affichage de la source des données.
- La FFS souhaite que sa contribution éventuelle à BD Cavités soit visible sur le site internet.
- Les bases de données de la FFS : la FFS souhaite mettre en place une base de données nationale à vocation spéléologique en fusionnant et harmonisant les bases de données des différents départements (CDS). En effet, il existe actuellement une très grande hétérogénéité entre ces différentes bases, tant dans leur structure que dans leur mise en forme.

3 – Relevé de décisions :

- Base de données nationale de la FFS : le BRGM propose à la FFS de l'assister dans le développement et la structuration d'une base de données fédérale, capitalisant le travail à forte résolution d'inventaire et de cartographie des spéléologues. FFS et BRGM convergent sur le fait que certains champs (à définir) pourront venir alimenter la base de données BD Cavités. Ce soutien, à hauteur de quelques jours par an (env. 5 j.) pourrait démarrer dès 2008, sous condition que la FFS valide les propositions discutées lors de la présente réunion.
 - dans le cadre des inventaires départementaux, le BRGM propose à la FFS la mise en place d'un financement forfaitaire (sous contrat de sous-traitance) permettant la structuration des données des CDS (compatibles avec la base de données fédérale) pouvant être intégrées dans la base de données nationale BD Cavités. Le montant de la contribution financière sera fonction de la densité d'information disponible dans le département concerné (de 1 à 12 k€TTC).
 - En terme de confidentialité des données transmises par la FFS, il est entendu que les critères de confidentialité s'appuieront sur des critères objectifs définis en commun entre les deux parties ou sur des instruments législatifs reconnus et dont la traçabilité est possible.
 - Une attention particulière sera portée pour indiquer de façon parfaitement visible la provenance et la propriété intellectuelle des données transmises par la FFS.
 - La FFS ne pouvant être identifiée comme partenaire au même titre que les établissements publics (RTM, LCPC, INERIS), sa contribution sera valorisée sur le site internet en tant que collaborateur associatif avec un ou plusieurs liens.
 - Le BRGM et la FFS entérinent l'idée d'un accord cadre national posant les grands principes de la collaboration précédemment décrite. La mise en œuvre de cette collaboration au niveau départemental, se fera quant à elle au travers de conventions d'application, signées au cas par cas avec la FFS. La FFS endossant la responsabilité de sa bonne exécution par les CDS.
- BRGM et FFS se félicitent du climat extrêmement constructif de cette réunion et s'engagent à le communiquer à leurs instances régionales.*

Actions à venir

Le comité de rédaction est en manque d'articles. Christophe Gauchon a sollicité des clubs ayant mené des projets aidés par le Fonds d'aide aux actions locales sans avoir de retour positif. En moyenne, un article proposé sur six est rejeté, le plus souvent venant de scientifiques. Le comité de rédaction n'hésite pas à assister les auteurs spéléologues pour la rédaction.

Pour encourager les fédérés à publier dans Karstologia, un article sera publié dans Spéléoscope, un autre dans Spelunca.

En l'absence de président de la Commission publications, un rapport d'activités sera rédigé par l'équipe de rédaction pour le Descendeur. Les rédacteurs en chef de nos deux revues seront conviés à la prochaine réunion du Comité directeur.

Afin d'en augmenter l'audience et d'en assurer la promotion, un stand Karstologia pourrait être monté lors des manifestations fédérales ou scientifiques. Il est rappelé que le Comité directeur a décidé en mars 2004 la vente aux fédérés des anciens numéros de Spelunca et Karstologia au prix d'un euro hors frais de port (exception faite des numéros en nombre faible).

L'équipe en charge de Karstologia rédigera un texte de présentation de la revue pour le site <http://publications.ffspeleo.fr>

Une réflexion sera menée par le Comité directeur et les commissions scientifique et environnement pour mieux utiliser Karstologia, qui doit être une belle carte de visite auprès de nos partenaires.

12. Comité national du patrimoine souterrain

Après la réunion d'inauguration au printemps 2007, une première réunion de travail en octobre 2007, largement consacrée au dossier du classement des cavités par l'UNESCO, a permis de mettre à l'ordre du jour des problématiques qui nous tiennent à cœur. La deuxième réunion de travail se tiendra le mardi 5 février. A cette occasion, Bernard Lips a rédigé un texte concernant le problème des inventaires tandis que Christophe Tschertcher prépare un texte concernant la fermeture des cavités.

Christophe Gauchon indique que la Slovénie a institué une exploration systématique des cavités lors des travaux d'aménagement, comparable à ce qui existe pour l'archéologie.

Par ailleurs, une réunion interministérielle pour discuter avec tous nos partenaires de la place des spéléologues dans la société est envisagée.

13. Congrès international de plongée souterraine

Le Bureau décide de donner son aval au Fonds d'aide aux actions locales pour attribuer une subvention à cette manifestation.

14. Secours du Verneau

Le Bureau tient à remercier tous les sauveteurs bénévoles qui ont contribué à l'issue heureuse de ce secours difficile. Bernard Lips adressera un courrier de remerciement à la mairie de Déservillers.

Cette expérience a démontré que le bureau fédéral doit régulièrement être informé de la situation par le PC opérationnel. L'absence d'information pendant une durée trop longue pose de réelles difficultés face aux sollicitations auxquelles le Bureau doit faire face.

Localement, cet événement a été exploité par certains pour relancer une polémique sur le paiement des frais de secours. Un bilan financier de l'opération est en cours. Le Bureau, le SSF et la région Franche-Comté décideront d'éventuelles actions à engager.

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES RECENSEMENTS RÉALISÉS PAR LE BRGM

A retourner par Mel à : secretariat@ffspeleo.fr

Avez-vous été contacté par le BRGM ? Oui date : Non

Si oui, Nom et coordonnées de la personne qui vous a contacté :

Le BRGM a-t-il ré

alisé un recensement des cavités de votre département ?

Oui En cours Non ne sais pas

Si oui : - Avec votre collaboration

fourniture de données gratuites

fourniture de données contre rétribution

montant de la rétribution :

Autre (préciser)

Avez-vous signé une convention ? Oui Non

Si oui merci de la joindre par mail ou de l'envoyer à la fédération

- Sans votre collaboration

Avez-vous en tant que CDS réalisé une base de données ?

Oui Non

Si oui, sur support informatique support papier

Remarques et commentaires concernant ce dossier :



15. Commission canyon

Bernard Lips a fait un point avec la salariée en charge de la commission suite au départ de la stagiaire en alternance. Pour le moment, il n'y a rien à noter de particulier. La commission paraît également satisfaite de cette nouvelle organisation.

Pour améliorer la communication avec la commission, Bernard Lips demandera à recevoir les messages de la liste de diffusion du conseil technique. Bernard Lips et Claude Roche assisteront à la prochaine réunion de la direction nationale vendredi 1er février à Lyon.

Pour clore la question du prix de vente du Manuel technique canyon, le Bureau tient à souligner que la décision prise l'a été conjointement avec le président de la FFME.

Pour régulariser le fonctionnement financier de la commission, Laurent Galmiche agréera un nouveau trésorier sur proposition de la commission. Du fait de la proximité de la fin du mandat il ne paraît pas utile de faire les démarches de délégations de signature de chèque. La commission canyon fonctionnera donc sans chéquier jusqu'à l'AG.

Thierry Colombo a démissionné de son poste de secrétaire de la commission canyon interfédérale.

Notes de frais : les notes de frais ayant fait l'objet de doubles remboursements devront être remboursées par le bénéficiaire. La question des dépenses ne relevant manifestement pas de l'activité normale de la commission (plus de 1.000 euros) n'est pas finalisée. Laurent Galmiche prépare un courrier faisant l'état des dépenses concernées et demandant leur remboursement. Il en informera la personne concernée au préalable.

Ican- International Canyoneering Association & Network : ce réseau créé par Thierry Saunier semble calqué sur le modèle PADI pour la plongée. Récemment, les fédérés d'Ile de France ont été démarchés pour un stage co-organisé par le CoSIF et Ican faisant la promotion de cette structure et incitant à l'adhésion à ICan.

Le Bureau demandera à la commission comment elle se situe par rapport à cette organisation.

La commission a décidé en 2008 de décentraliser des stages. Une diminution du nombre de stages peut avoir une incidence financière négative dans notre demande de subvention au Ministère, deux lignes étant concernées : formation de cadres et formation personnelle.

En 2007, EFC : 59 stages dont 33 centralisés; EFS : 79 pour 27 centralisés.

En 2008, EFC : 60 stages dont 21 centralisés; EFS : 75 pour 21 centralisés.

Claude Roche initiera une réflexion globale avec l'EFS et l'EFC. La question de l'assurance des cadres de stage sera également abordée.

Un cadre de l'EFC réclame un remboursement d'un trajet aller-retour domicile-stage suite à une raison impérative. Par ailleurs d'autres cadres se plaignent de remboursements incomplets suite à la défection de trois stagiaires ayant conduit à un déficit d'un stage.

Le Bureau rappelle que des règles régissent de tels cas et des désistements. Les remboursements des cadres ne doivent pas être liés au fait qu'un stage soit bénéficiaire ou déficitaire. La gestion des stages doit être global et il appartient à l'EFC de faire la part entre des événements exceptionnels et la gestion courante des stages.

Pour simplifier la gestion comptable, l'intégralité du budget du rassemblement international canyon sera intégré à celui de Vercors 2008.

16. Écoles départementales de spéléologie

Plusieurs départements ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir accéder aux subventions prévues en raison des nouveaux critères votés en 2007, qu'ils jugent trop rigides, bien qu'ils aient participé pour certains à leur définition. Le budget prévu n'étant pas entièrement consommé, la délégation EDS propose de subventionner des EDS ayant partiellement répondu aux critères. Bernard Abdilla fera une proposition au Comité directeur.

La prochaine réunion avec les responsables d'EDS prévue les 15 et 16 mars permettra de soumettre au comité directeur une nouvelle définition des critères de subventionnement d'une EDS.

17. Convention Béal

Annick Menier fait le bilan 2007 du partenariat avec Béal. Une dernière livraison de l'exercice 2007, retardée pour cause de rupture de stock, aura prochainement lieu. Côté FFS, Annick Menier et les commissions bénéficiaires enverront les cinq photos de spéléologie ou de canyon prévues dans la convention.

Globalement, la convention a donné satisfaction aux deux partenaires. Le Bureau est favorable à sa reconduction à l'identique dès que les engagements réciproques de 2007 seront tenus et ce, avant la mi-février.

Le Bureau rappelle que la Fédération n'a pas vocation à être parti prenante des conventions signés entre BEAL et des expéditions, mêmes nationales.

A l'intention des nouveaux dirigeants fédéraux

NOUVEAU DIRIGEANT : DES QUESTIONS

NOUVEAU DIRIGEANT : DES DOSSIERS

NOUVEAU DIRIGEANT : DES PROJETS

Cette année 2008 a vu l'arrivée de nouvelles équipes dirigeantes aux différents niveaux de la fédération (CDS, CSR, Comité directeur fédéral). Les responsabilités des nouveaux élus s'accompagnent bien souvent de la découverte de nombreux dossiers, mais aussi de la création d'une dynamique, de la mise en œuvre d'actions nouvelles, bref, d'une multitude de tâches et de dossiers qu'il faut intégrer, d'instances qu'il faut contacter.

Aussi, afin de vous aider dans ces nouvelles responsabilités, la fédération a décidé de mettre en place un stage à destination des nouveaux dirigeants (présidents, secrétaires). La date retenue est le **week-end des 13 et 14 décembre 2008**.

Les modalités financières pour participer à ce stage vous parviendront dès que nous connaissons le nombre de personnes potentiellement intéressées. Le lieu sera également choisi en fonction de l'origine géographique des candidats afin de limiter le plus possible les distances de déplacements.

Nous avons établi une liste des points qu'il nous paraît important d'aborder. Cependant cette liste n'est pas exhaustive et d'autres thèmes peuvent susciter un intérêt de votre part ou justifier d'informations complémentaires.

Afin que nous puissions adapter le contenu de ce stage à vos attentes, vous voudrez bien indiquer par ordre de priorité les thèmes que vous souhaiteriez aborder et éventuellement les autres points qui ne figureraient pas dans la liste proposée et sur lesquels vous souhaiteriez une information complémentaire.

Merci de nous répondre dans les meilleurs délais sachant que **nous retiendrons les 15 premiers** qui auront répondu à cette proposition et auront des souhaits communs.

En fonction des souhaits qui n'auront pu être satisfaits, une seconde session pourra être programmée début 2009.

*******COUPON RÉPONSE*******

STAGE À DESTINATION DES NOUVEAUX DIRIGEANTS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Tel : _____

CDS : _____ Poste occupé : _____

Souhaite participer au stage des 13 et 14 décembre 2008 et aborder les thèmes au verso :

Ne peut participer au stage des 13 et 14 décembre 2008 mais souhaite participer à une prochaine session et demande que soient abordés les thèmes au verso (en notant vos centres d'intérêt de 1 à 10 (1 étant ce qui est prioritaire...) :

LETTE DE L'ÉLU



PREMIERS ÉCHOS DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA FFS

Le 18 mai 2008, lors de sa première réunion, le comité directeur de la FFS a désigné les représentants du CD auprès des commissions. Vous trouverez la liste de ces correspondants dans le tableau ci-dessous avec, pour mémoire, la liste de présidents de commissions.

Commissions et Correspondants du Comité directeur		
Commissions	Président	Correspondants du Comité directeur
Assurance	Philippe KERNEIS	Philippe KERNEIS
Audiovisuelle		Laurent GALMICHE
Canyon	Laurent POUBLAN	Jean Pierre HOLVOET
Communication	Gilles TURGNÉ	Gilles TURGNÉ
Documentation	Agnés DARNOUX	Isabelle OBSTANCIAS
École française de plongée souterraine (EFPS)	Joëlle LOCATELLI	Olivier VIDAL
École française de spéléologie (EFS)	Emmanuel CAZOT	Philippe KERNEIS
Environnement	Christophe TSCHERTER	Frédéric MEIGNIN
Financière	Eric LEFEBVRE	Eric LEFEBVRE
« jeune »	Jean François BRUN	Frédéric MEIGNIN
Médicale	Jean Michel OSTERMANN	Annick MENIER
Professionnelle	Jean Marc LECOQ	Delphine MOLAS
Commission des publications		Laurent GALMICHE
Des relations et expéditions internationales (CREI)	Philippe BENCE	Bernard LIPS
Scientifique	Didier CAILHOL	Isabelle OBSTANCIAS
Spéleo secours français (SSF)	Eric ZIPPER	Henri VAUMORON
Spélunca - librairie	Alain MORENAS	Isabelle OBSTANCIAS
Statuts et règlements fédéraux	Raymond LEGARÇON	José PRÉVOT

Il a par ailleurs mis en place 8 groupes de travail thématiques pour la mise en œuvre du rapport d'orientation voté par l'assemblée générale. Ces 8 groupes sont les suivants :

MISE EN ŒUVRE DU RAPPORT D'ORIENTATION		
Rassembler tous les pratiquants au sein de notre fédération		
	Descente de canyon	Jean-Pierre HOLVOET Jean-Jacques BONDOUX
	Les autres pratiques	Philippe KERNEIS Delphine MOLAS
Accueillir de nouveaux pratiquants		Frédéric MEIGNIN Gilles TURGNÉ
Améliorer la représentativité de la fédération à tous les niveaux		Gilles COLIN, Patrick PELOUX
Aider les régions à coordonner les actions locales		
Communiquer vers le grand public		Gilles TURGNÉ
Affirmer notre place face aux institutions et administrations		Bernard LIPS, Henri VAUMORON
Démontrer notre engagement en faveur du développement durable		Daniel DURAND, Bernard LIPS Annick MENIER, Olivier VIDAL

A noter, aucun membre du CD ne s'est engagé dans le groupe « Aider les régions à coordonner les actions locales ». Des personnes extérieures aux CD (présidents de CSR entre autres) peuvent demander à y participer.

N° ____ Le CDS, le CSR : sa place, son rôle dans le fonctionnement fédéral

N° ____ Les Statuts et règlements fédéraux : leur intérêt, les points les plus importants

N° ____ Gérer une structure fédérale : les partenaires institutionnels, les instances indispensables

N° ____ Les assurances : assurer les activités, les pratiquants, les dirigeants, les locaux, le matériel. La responsabilité des dirigeants (civile, morale et pénale).

N° ____ Les finances et la fiscalité : obligations comptables et fiscales des associations, la tenue des comptes, la recherche des subventions, le montage des dossiers, les conventions pluriannuelles.

N° ____ Recruter, et gérer du personnel (administratif ou technique) : rechercher des financements, responsabilité, déclarations diverses

N° ____ Élaborer un projet de développement en cohérence avec la politique fédérale

N° ____ Créer une Ecole départementale de spéléologie

N° ____ Réaliser un inventaire des sites et itinéraires de spéléologie et de canyon

N° ____ Organiser un congrès national

N° ____ -----

N° ____ -----

N° ____ -----

N° ____ -----

18. Convention avec le CDS 83

Une convention concernant la vente des actes du congrès d'Ollioules lie le CDS 83 et la FFS depuis 2003. Laurent Galmiche proposera au CDS l'application de la convention qui prévoit que, 2 ans après l'édition des actes, chaque partie prenne possession du stock dont elle dispose.

19. Conventions avec les comités régionaux

Le CSR Rhône-Alpes a envoyé le bilan de ses actions 2007. Après examen, la décision de verser le budget prévu (1.200 euros) sera rapidement prise.

Franche Comté : malgré l'envoi tardif du projet régional sous la forme demandée, l'aide fédérale est accordée pour les actions prévues dans la convention.

Les régions désirant signer une convention pour l'année 2008 devront envoyer, leur dossier avant la réunion du Comité directeur qui se tiendra fin mars. Bernard Lips enverra un message en ce sens à l'ensemble des régions.

20. Carte de dirigant

Laurent Galmiche fait le point sur ce dossier ouvert en septembre dernier. Les implications ne sont pas uniquement techniques. Les aspects politiques associés nécessitent que le dossier soit débattu plus largement.

21. Convention avec Courniou les grottes

Michel Letrône fait le point du projet de convention avec la mairie de Courniou pour la gestion du musée.

De nombreux contacts avec le maire de Courniou ont permis de faire progresser le texte. Il reste cependant trois points d'accord à trouver et qui concernent

- les dépôts d'objets fait au musée
- le montant du reversement de la commune de Courniou à la FFS
- la durée de la convention.

Le bureau relit l'ensemble du texte, point par point, en y amenant quelques modifications de détail pour en améliorer la précision.

Concernant les trois points ci-dessus, le bureau décide de demander à la mairie :

- La mise en place d'un modèle de mise en dépôt, permettant au dépositaire de choisir, en connaissance de cause, le propriétaire (mairie, association locale, FFS) final de l'objet déposé.
- De maintenir la demande de 5% du prix des entrées encaissées par le musée. Ce principe de calcul a le mérite de la simplicité.
- dans l'attente d'investissements lourds de la part de la commune et en raison du peu de visibilité de la gestion future du musée, de limiter la convention à une année renouvelable par tacite reconduction avec un préavis de six mois. Cette durée de convention pourra être renégociée pour l'allonger sur demande d'une partie.

Le bureau charge Michel Letrône de défendre ces positions auprès du maire de Courniou.

